

Les enfants de l'Orchestre Démon SQY en concert à Trappes

Depuis le mois d'octobre, 90 enfants habitant sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines et issus des quartiers relevant de la politique de la ville découvrent la pratique musicale en orchestre. Ils donnent leur premier concert mercredi 28 juin à 18h45 à la Merise à Trappes.

Favoriser l'accès à la musique classique pour les enfants issus de quartiers prioritaires, c'est l'objectif de Démon (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale), un projet de développement social et de démocratisation culturelle.

L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pilote la coordination du projet, avec la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, et propose pendant 3 ans un apprentissage de la musique classique à **90 enfants âgés de 7 à 12 ans habitant sur le territoire, dans des quartiers relevant de la politique de la ville (QPV)**.

Violons, contrebasses, flûtes, clarinette, trompettes ... Tous ont reçus gratuitement un instrument. Ils sont encadrés par deux musiciens professionnels et des référents de la structure sociale partenaire. Une répétition en orchestre complet, regroupant tous les enfants du territoire, a lieu toutes les 6 semaines, sous la direction cette année de Sylvain Griotto, chef d'orchestre, artiste associé au Théâtre de Saint-Quentin. **Cette formation ne coûte rien aux familles**, elle est entièrement financée par l'Etat, les collectivités et des mécénats.

Pour les bénéficiaires, Démon représente un atout formidable pour enrichir leur capital culturel et élargir leurs choix possibles de parcours de vie.



Ce projet est aussi l'occasion d'**offrir un parcours culturel aux enfants et à leurs familles pour mieux découvrir et s'approprier les ressources du territoire** : théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, médiathèques, musée de la ville.

L'agglomération de SQY est fière de porter ce projet d'excellence et innovant aux côtés de 5 communes du territoire : Guyancourt, La Verrière, Montigny-le-Bretonneux, Plaisir, Trappes et de la Ville de Chanteloup-les-Vignes. Les communes sont des partenaires essentiels de la mise en œuvre du dispositif.

À la fin de son parcours dans Démon, un enfant sur deux en moyenne choisit de poursuivre la pratique d'un instrument de musique.

Contact presse

Marie Aubazac
06 50 86 28 89
Marie.aubazac@sqy.fr

 @sqy78  @sqy

Mercredi 28 juin à 18h45 à La Merise - Trappes
Entrée libre sur réservation